



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Tél : 01 48 83 98 43  
Mél : ce.0940121w@ac-creteil.fr

65, rue du Pont de Créteil  
94 100 Saint-Maur-des-Fossés  
<http://www.lyceedarsonval.fr/>



## OPTION MUSIQUE SECONDE

Le lycée d'Arsonval propose une **option musique** en seconde puis l'enseignement de spécialité en première et terminale.

Elle est ouverte à **tous les élèves** (chanteurs, instrumentistes ou danseurs), **quel que soit leur niveau** et leur pratique musicale par ailleurs (cours au conservatoire, en école de musique, cours particulier, autodidacte). Elle est destinée aux élèves motivés par la musique et désireux d'approfondir leurs connaissances musicales,

A raison de 2h/semaine, le cours permet d'étendre sa culture musicale, d'apprendre à commenter des œuvres musicales très diverses, et est aussi un lieu de pratique musicale où les élèves interprètent, ou créent de la musique dans le cadre des nombreux projets proposés tout au long de l'année.

Le programme s'appuie également sur des œuvres écoutées en concert et qui font l'objet de sorties régulières (au moins une par trimestre) en partenariat avec les acteurs culturels de la ville et de la région.

Les élèves ayant choisi cette option sont regroupés au sein de la même classe. En cas de trop nombreuses demandes, les élèves sont sélectionnés en fonction de leur dossier scolaire.

L'évaluation de l'option rentre dans le cadre du contrôle continu.

A l'issue de la seconde les élèves peuvent choisir la spécialité musique en première puis en terminale.

Une attention à l'emploi du temps permet de libérer deux demi-journées à partir de 15h en partenariat avec le CRR de St-Maur.

Je souhaite que mon enfant puisse suivre l'enseignement optionnel de musique en seconde et déclare avoir pris connaissance des informations relatives à la classe de seconde au lycée d'Arsonval.

**NOM et prénom :**

**Date :**

**Signature :**